



COMPTES DE L'EXERCICE 2017

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 14 mai 2018, la Municipalité a adopté les comptes communaux de l'exercice 2017.

Elle remercie Monsieur Heinz Suter, boursier, pour son excellent travail et sa parfaite collaboration, ainsi que pour la bonne tenue et la précision des comptes présentés.

Au total les revenus s'élèvent à Frs. 2'177'292.50 et les charges à Frs. 2'167'455.75. Le compte de fonctionnement boucle avec un excédent de revenus de Frs. 9'836.75.

Au Chapitre "Administration générale"

Le dépassement du budget concernant le salaire du personnel administratif est dû essentiellement :

- A l'augmentation de 20 % du temps de travail de la nouvelle secrétaire, qui reprend le poste du contrôle de l'habitant en vue du départ du boursier au 31 décembre 2018, ainsi que de l'augmentation du nombre d'habitant. D'autres part le boursier assume le 10% de l'archivage.

Le poste "Honoraires et frais d'expertises" a été dépassé de Frs. 10'694.40. Il s'agit principalement des frais de mise à l'enquête du service technique intercommunal et frais d'avocats.

Le dépassement des honoraires et de l'hébergement du service information du territoire (SIT) de Frs. 4'691.15 inclus en particulier les frais d'avocat pour environ Frs. 7'000.00.

Au Chapitre "Finances"

Il est à relever que le poste "Impôt sur le revenu" a augmenté de Frs. 70'782.84 par rapport à l'exercice 2016. Ceci est dû en partie à l'augmentation des habitants.

Bonne surprise en ce qui concerne les droits de mutation qui se montent à plus de Frs. 162'000.00.

Au service financier, notre contribution au fonds de péréquation s'élève à Frs. 234'724.00, pour un retour de Frs. 171'749.00, y compris une correction de Frs. 50'000.00.

Le prélèvement sur le fond de réserve général d'un montant de Frs. 35'000.00 se compose comme suit :

- Frs. 5'000.00 pour le fond de l'assainissement des cibleries.
- Frs. 30'000.00 pour équilibrer les comptes

Le solde du fond de réserve général se monte à Frs. 85'000.00.

Les amortissements obligatoires, épuration, ancienne décharge, école, bâtiment communal, local de réunion, service des eaux et parking (Patrimoine administratif) se montent à Frs. 114'000.00.

Un amortissement non obligatoire (Patrimoine financier) pour un montant Frs. 20'000.00 a été effectué pour le terrain d'Es Vermennes.

Au Chapitre "Bâtiments"

Rien de particulier à signaler



"Parking, trottoir, eau potable, épuration, routes"

Pour l'ensemble de réalisations mentionnées en titre, des travaux imprévus pour un montant d'environ Frs. 90'000.00 ont dû être entrepris :

- Changement d'une conduite en ciment d'eau claire par une conduite en PVC sur environ 160 mètres.
- Conduite d'eau claire du parking
- Divers (largeur de goudronnage, regards, etc...)

Au Chapitre "sécurité sociale"

Le montant de Frs. 14'039.30 représente le solde de la facture de l'AJEMA pour 2016, cette facture nous est parvenue une fois les comptes bouclés.

Remboursement des dettes

Le remboursement total des différents emprunts se monte à Frs. 126'000.00, un emprunt de Frs. 170'000.00 a été contracté, ce qui conduit à une augmentation globale des dettes de Frs. 44'000.00.

Fiduciaire

La fiduciaire a établi un rapport de révision.

En conclusion, se fondant sur ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général

- *Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour*
- *Vu le préavis de la Municipalité N° 3/2018*
- *Entendu le rapport de la commission de gestion et finances*

Décide

- D'accepter le préavis sur les comptes de l'exercice 2017 tel que présenté.
- D'en donner décharge à la Municipalité et au boursier communal

Accepté par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La secrétaire

Michel Dubois

Christine Noverraz

Accepté par le Conseil Général dans sa séance du 20 juin 2018

La Présidente

La secrétaire

Martine Richard

Barbara Liardet